



## L'accent sur ...

57, boulevard des Invalides - 75700 Paris 07 SP - Tél (33) 01.53.69.37.80  
Fax (33) 01.53.69.32.23 - Site Internet : [www.unesco.org/commnat/france](http://www.unesco.org/commnat/france)

### FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME

Nantes, France, 16-19 mai 2004



#### TABLE RONDE : EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME mercredi 19 mai de 15h à 18h

organisée conjointement par la Commission nationale française  
pour l'UNESCO et le secteur de l'Education de l'UNESCO

Quel rôle peut tenir l'éducation aux droits de l'Homme par rapport aux trois défis

:

*"Droits de l'Homme et terrorisme et sécurité humaine"*

*"Mondialisation et la lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion"*

*"La pauvreté comme violation des droits de l'Homme"*

Objectifs :

- i) Montrer la nécessité de l'éducation aux droits de l'Homme en cette période de bouleversements liés à la mondialisation. Comment se battre pour des droits que l'on ne connaîtrait pas ?
- ii) Rappeler la définition d'une éducation aux droits de l'Homme comprenant connaissances, pratiques éducatives, compréhension des valeurs universelles.
- iii) S'interroger sur les "modulations" qui devraient être apportées à cette éducation pour que les trois défis aux droits de l'Homme que sont la violence et la terreur, les discriminations, la pauvreté, soient relevés.

Chaque thème sera traité durant une heure incluant un débat avec le public.

**Modérateur** - Joël Roman (France), conseiller à la rédaction de la Revue *Esprit*

**Introduction de la problématique et redéfinition de l'éducation aux droits de l'Homme** - Francine Best, vice-présidente du Comité des droits de l'Homme et des questions éthiques de la Commission française pour l'UNESCO et présidente du Comité de liaison de la Décennie pour l'éducation et la formation aux droits de l'Homme

**Education aux droits de l'Homme et sécurité humaine** - Federico Andreu-Guzman (Colombie), directeur de la Commission internationale des juristes - Félicité Muhimpundu (Rwanda), professeur à l'Université de Yaoundé

**La lutte contre toutes les discriminations par l'éducation** - Taïeb Baccouche (Tunisie), président de l'Institut des droits de l'Homme de Tunis - Shyam Menon Dean (Inde) professeur à la faculté de l'éducation de l'Université de New Delhi

**Grande pauvreté et éducation** - Gloria Ramirez (Mexique), titulaire de la chaire UNESCO en droits de l'Homme, UNAM, Mexico, présidente de l'Academia mexicana de derechos humanos

**Synthèse des débats et perspectives suite à la Décennie des Nations Unies pour la formation et l'éducation aux droits de l'Homme (1995-2004)** - César Birzea (Roumanie), directeur de l'Institut pour les sciences de l'éducation de Bucarest

**Clôture** - Maître Antoine Valéry, président du Comité des droits de l'Homme de la Commission française et un représentant de l'UNESCO se prononceront sur les conclusions et les orientations nées du débat.

## Editorial...

### Le réseau des commissions nationales

Constituées en vertu de l'article VII de l'Acte constitutif de l'UNESCO, les commissions nationales représentent une spécificité au sein du système des Nations Unies et à plusieurs égards un "avantage comparatif" pour l'UNESCO : présentes dans chacun des Etats membres, elles permettent d'associer aux activités et aux programmes de l'Organisation non seulement les départements ministériels concernés mais aussi les principales institutions et, plus largement, la communauté éducative, scientifique et culturelle de chaque pays.

Etant nationales, ces commissions sont nécessairement diverses : par les moyens et les ressources humaines dont elles disposent, ainsi que par leurs statuts juridiques et administratifs. Cette diversité constitue un élément important de la richesse et du dynamisme du réseau mondial qu'elles constituent.

Partant de ce constat, la Commission française s'est efforcée, au cours des dernières années, de multiplier les échanges avec d'autres commissions nationales en dehors même des conférences et des rencontres internationales organisées dans le cadre des activités de l'UNESCO. C'est ainsi que, tout récemment, nous avons eu le plaisir d'accueillir pour des visites d'étude d'une dizaine de jours, grâce au concours financier de la Division des Commissions nationales de l'UNESCO, des collègues venant de Bulgarie, du Chili, de Chine, du Liban et de la République démocratique du Congo. De tels échanges permettent de mieux connaître les méthodes et les priorités de chacun; ils débouchent aussi très souvent sur des projets conjoints, que ce soit à l'intérieur de l'Europe ou avec d'autres régions du monde. C'est grâce à eux que se mettent en place, en complémentarité avec une coopération statutaire avec l'UNESCO, des partenariats internationaux qui constituent autant d'avancées concrètes vers la réalisation des objectifs de l'Organisation internationale.

Jean-Pierre Boyer  
Secrétaire général de la Commission  
nationale pour l'UNESCO

## La commission en bref ...

- DE NOMBREUX CHANTIERS SONT ACTUELLEMENT OUVERTS PAR LES GROUPES DE RÉFLEXION SUR :

- LA FORMATION ET L'ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR,
- L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES OU COMMENT REMÉDIER À LA DÉSAFFECTATION VIS-À-VIS DE CET ENSEIGNEMENT EN TRAVAILLANT SUR L'IMAGE DE LA SCIENCE,
- LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE SÉOUL+5 SUR L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE,
- L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS EN VUE D'UNE RENCONTRE EURO-MÉDITERRANÉENNE ORGANISÉE AVEC L'UNESCO,
- LA CLARIFICATION DES CONCEPTS DES DIVERS DROITS DE L'HOMME ET LEUR ARTICULATION,
- LE BILAN DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION AUX DROITS DE L'HOMME (1995-2004),
- LA PRÉPARATION D'UN SÉMINAIRE SUR ENFANT ET VIOLENCES : POLITIQUES INTÉGRÉES ET POUVOIRS LOCAUX EN RELATION AVEC LE CONSEIL DE L'EUROPE,
- LA FUTURE DÉCLARATION UNIVERSELLE EN MATIÈRE DE BIOÉTHIQUE,
- LA PRÉPARATION D'UN COLLOQUE INTERRÉGIONAL SUR BIOÉTHIQUE ET DROIT INTERNATIONAL,
- LA PRÉPARATION DE RENCONTRES AUTOUR DE LA NOTION D'AIRES CULTURELLES,
- LE FUTUR PROGRAMME INTERNATIONAL DE SCIENCES FONDAMENTALES

- LA CHAIRE UNESCO SUR LES RESSOURCES EN EAU DE L'UNIVERSITÉ NICE SOPHIA-ANTIPOLIS ORGANISE LE SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE L'EAU AVEC LA PARTICIPATION DE SUZY HALIMI, PRÉSIDENTE DU COMITÉ ÉDUCATION DE LA COMMISSION ET DE PLUSIEURS AUTRES CHAIRES -

## Culture

Organisée par la Commission française pour l'UNESCO en coopération avec le ministère de la Culture et de la Communication et la Maison des Cultures du Monde, cette manifestation a été une journée d'information, de débats et d'un premier questionnement relatifs à ce nouvel instrument qu'est la Convention pour la protection du patrimoine culturel immatériel, en vue de relever le défi que constitue la protection et la sauvegarde intelligente et raisonnée du patrimoine immatériel français.

Présidée par Chérif Khaznadar, directeur de la Maison des Cultures du Monde et Président du Comité culture de la Commission française, et en présence du directeur général adjoint pour la culture à l'UNESCO, Mounir Bouchenaki, des représentants du Ministère de la culture et de la communication, du président de la Commission française, Jean Favier, ainsi que du secrétaire général de la Commission, Jean-Pierre Boyer, la rencontre était organisée autour de tables rondes réunissant des experts dans les domaines de l'ethnologie, de la musique, des arts vivants, des métiers d'art et de l'oralité couverts par la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée lors de la 32e session de la conférence générale de l'UNESCO.

Elle s'est déroulée en présence d'une centaine de personnalités qui avaient répondu favorablement à notre invitation. Venu de diverses régions de France et d'Outre-mer (Guadeloupe, Nouvelle Calédonie), représentants des institutions (ministère de la Culture et de la Communication, CNRS,



*Géants de procession et de cortège : cinq siècles de tradition "Patrimoine culturel immatériel, miroir de la diversité culturelle"*

FAMDT) ou des associations (Les ateliers de Broderie (Rochefort), Assemblée des sonneurs (Ploemeur), Anima mundi livres d'art (Belvèze de Razès)), ou à titre individuel, il s'agissait aussi bien d'artisans, de musiciens ou de conteurs que d'élus, gestionnaires, ethnologues ou chercheurs. Ont ainsi été réunis pour la première fois des personnes susceptibles de faire part de leurs expériences du patrimoine culturel immatériel (maître verrier, ébéniste, conteur, écrivain), dont ils sont les dépositaires, des chercheurs et des responsables d'activités culturelles amenés à mettre en œuvre conjointement la Convention.

La prise de conscience de l'importance du patrimoine immatériel a été reconnue à cette occasion comme un fait majeur dans le domaine de la défense et l'illustration de l'identité des peuples face à la mondialisation ; c'est l'un des éléments essentiels de notre diversité culturelle.

Pour la France le chantier est considérable. Trois grands axes de travail se sont toutefois dégagés : sans négliger la dimension internationale de ce nouvel outil, les acteurs français concernés devront en effet veiller à la délimitation du champ de l'immatériel pour la France, à la définition des priorités et à l'établissement d'inventaires.

## Constitution du Comité français pour le programme information pour tous.

Le 27 avril dernier s'est tenue la première réunion du Comité français pour le programme information pour tous.

Ce comité spécialisé, dont le secrétariat est assurée par la Commission française pour l'UNESCO, rassemble les différents types d'acteurs de la société de l'information (ministères, institutions nationales, bibliothèques et archives, établissements d'enseignement et de formation aux sciences de l'information et de la communication, collectivités locales et société civile).

Sa création répond à la demande adressée par le Directeur général de l'UNESCO à l'ensemble des Etats membres de constituer des comités nationaux, chargés de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi du programme intergouvernemental au niveau national.

Né en 2001 de la fusion de deux anciens programmes, le programme général d'information (PGI) et le programme intergouvernemental d'informatique (PII), dont le rapprochement était devenu indispensable compte tenu de la convergence croissante des activités liées au contenu, d'une part, et à la diffusion de l'information et du

## Première journée du patrimoine culturel immatériel en France - 6 avril 2004 - à la Maison des Cultures du Monde

## Communication

développement des TIC et de leurs usages, d'autre part, le programme Information pour tous vise à réduire la fracture entre les info-riches et les info-pauvres et à construire une société de l'information pour tous. Il offre un cadre de concertation et de coopération internationales pour la poursuite des réflexions sur les enjeux éthiques, juridiques et sociétaux de la société de l'information, pour le développement de politiques internationales, régionales et nationales de l'information, pour l'élargissement de l'accès à l'information du domaine public, notamment par le renforcement des institutions servant de point d'accès à l'information, la conservation et la numérisation de l'information, pour le développement de la formation dans les domaines de la communication et des TIC, pour la production d'informations culturellement et linguistiquement diversifiées, et pour la promotion de l'utilisation de normes internationales et de pratiques optimales dans le domaine des TIC. Ce programme, doté d'un mécanisme de mise en œuvre de projets concrets, possède en outre la particularité de combiner réflexion et action.

## L'UNESCO en bref ...

- LA PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL AURA LIEU AU MOIS DE JUILLET À SUZHOU EN CHINE -

- DEUX RÉUNIONS D'EXPERTS ONT EU LIEU À L'UNESCO AFIN DE PRÉPARER DES PROPOSITIONS PRÉLIMINAIRES DE FORMULATION D'ARTICLES CLÉS POUR UN AVANT-PROJET DE CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE -

-AFIN DE SOUTENIR LE PROGRAMME DE L'UNESCO "ENFANTS EN DÉTRESSE", UN CONCERT POUR LA PAIX DE DANIEL FACERIAS AVEC DES ARTISTES DE L'Océan Indien EST ORGANISÉ AU PROFIT DE L'OEUVRE DU PÈRE PEDRO DE MADAGASCAR, AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMISSION FRANÇAISE -

- CRISTINA OWEN-JONES A ACTIVEMENT SOUTENU LES CENTRES DON BOSCO POUR LES ENFANTS DES RUES EN ARGENTINE; ELLE VIENT D'ÊTRE NOMMÉE AMBASSADEUR DE BONNE VOLONTÉ DE L'UNESCO POUR L'ÉDUCATION DE PRÉVENTION CONTRE LE VIH-SIDA -

- L'ÉQUIPE SPÉCIALE INTERSECTORIELLE POUR LA RÉCONSTRUCTION ET LA RÉCONCILIATION AU PROCHE-ORIENT S'EST RÉUNIE POUR FAIRE LE POINT ET RENFORCER LES ACTIVITÉS EN COURS DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE ET DES INITIATIVES VISANT À LA RÉCONCILIATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CIVILES PALESTINIENNE ET ISRAËLIENNE -

- L'UNESCO A ÉTÉ DÉSIGNÉE RESPONSABLE POUR LA COORDINATION GLOBALE DE L'ÉDUCATION EN HAÏTI. LA PRIORITÉ EST DE FOURNIR DES ÉQUIPEMENTS DE BASE AUX ÉCOLES ET DE METTRE EN PLACE UNE ÉDUCATION À LA TOLÉRANCE ET À LA CITOYENNETÉ -

- L'ALGÉRIE A ÉTÉ LE PREMIER PAYS À RATIFIER LA CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL -

## Éducation et formation

### Éducation informelle et validation des acquis de l'expérience

Créé en janvier 2003, le groupe de travail éducation informelle et validation des acquis de l'expérience

s'inscrit dans le sillage des travaux de l'UNESCO sur l'éducation pour tous, tout au long de la vie et notamment de la Commission présidée par Jacques Delors sur l'éducation au XXI<sup>e</sup> siècle.

L'éducation tout au long de la vie et le développement de chaque individu ne peuvent se concevoir ni se réaliser sans la mise en place de systèmes de reconnaissance des acquis de l'expérience obtenus dans des structures informelles ou non-formelles.

En partant de la législation et de la pratique françaises, puis au travers de situations nationales très diverses, le groupe de travail a recherché le fil conducteur d'une reconnaissance, explicite ou non, des acquis de l'expérience.

Les premiers résultats de cette démarche ont conduit la France à proposer, lors de la dernière Conférence Générale de l'UNESCO (octobre 2003), le lancement d'une étude internationale permettant de faire le point sur cette question et de bâtir ensuite un programme de coopération pour la conception de systèmes de reconnaissances répondant avec pertinence aux besoins des systèmes d'éducation et de formation.

La mise en route de cette vaste enquête, confiée à l'Institut de l'Unesco pour l'éducation de Hambourg, doit avoir lieu dans les toutes prochaines semaines. Le groupe de travail de la Commission y est étroitement associé.

Par ailleurs, pour accompagner cette enquête, le groupe organisera en novembre prochain un séminaire international axé sur les échanges d'expériences et de pratiques qui font de la reconnaissance des acquis de l'expérience un véritable outil de développement. L'accent y sera tout particulièrement mis sur la transférabilité des démarches et leur validité dans différents contextes économiques, sociaux et culturels.

### Ecoles associées

#### "Rompre le silence, enseigner l'histoire de la traite négrière"

Tel est l'intitulé du projet phare du réseau des écoles associées qui vise tout particulièrement à établir un dialogue interculturel et à mettre en relief les interactions générées entre les peuples des différents continents qui ont été concernés par la traite négrière. Ce projet a permis à une centaine d'établissements scolaires des trois continents ainsi que de l'Océan indien d'établir des jumelages et de communiquer entre eux.

C'est aussi une occasion d'établir des ponts avec bon nombre d'initiatives organisées dans le cadre de l'Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition. Ainsi le lancement officiel de la "Route des abolitions de l'esclavage" qui a eu lieu le 24 avril à Champagny sous le patronage de la Commission française.

Des représentants politiques africains et français étaient présents pour assister à ce lancement et signer la charte entre les quatre sites abolitionnistes du Grand Est de la France : la Maison de la Négritude du Champagny, la Maison de l'Abbé Grégoire d'Embermenil, le Musée Schoelcher de Fessenheim et le Château de Joux à la Cluse-et-Mijoux.

La création de ce réseau a pour buts de perpétuer le devoir de mémoire et de devenir un support pour la découverte, l'enseignement et la recherche pour les publics scolaires, adultes ou spécialisés.

Il a été également rappelé les relations particulièrement privilégiées de la Commission française avec la Maison de la négritude en vue de la réalisation de fiches pédagogiques sur des lieux de mémoire de la traite et des abolitions et souligné l'action particulièrement dynamique du lycée Louis Garnier d'Audincourt, impliqué depuis le début dans le projet "Briser le silence".



#### 1er Salon des initiatives de paix Cité des sciences et de l'industrie

L'UNESCO, agence chef de file du système des Nations Unies pour la coordination des activités de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, et la Commission française, point focal national de la culture de la paix participent conjointement à ce premier salon organisé à l'initiative d'un collectif d'associations intitulé "Coordination française pour la décennie", le Comité Contre la Faim et pour le Développement et le Secours catholique- Caritas France.

Un stand et des rencontres avec le public permettront d'assurer la promotion de toutes les actions menées par l'Organisation et la Commission nationale.

Une occasion de présenter également le groupe de travail, créé il y a trois ans, qui réunit des associations dont le but est de répondre aux objectifs de cette décennie et en particulier d'inviter la société civile à créer ou à donner plus d'ampleur aux activités en faveur de la culture de la paix.

Ainsi une résonance particulière est donnée à la journée internationale de la paix et des rencontres notamment avec des journalistes permettent à ces associations et leurs partenaires d'apprendre à mieux travailler ensemble.

## Le calendrier des activités

### Premières Assises européennes de la diversité culturelle 3 au 6 juin 2004, à Varsovie

Organisée par la Commission polonaise pour l'UNESCO en coopération avec la Commission française, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des réflexions menées en vue de l'adoption par l'UNESCO, à l'horizon 2005, d'une Convention pour la diversité culturelle.

Ouvert à tous les pays de la région Europe et Amérique du Nord et à la société civile, cet événement réunira des artistes, des intellectuels, des experts et des élus des pays concernés soucieux d'illustrer une certaine idée de la culture en Europe et de défendre la promotion de la diversité culturelle.

### Apprendre à vivre ensemble : les nouveaux jeux d'Apatou (Guyane de l'Ouest) 3 et 4 juin 2004

Ce rassemblement des enfants des écoles situées le long du fleuve Maroni et du Surinam est organisée par l'école et le collège d'Apatou, en coopération avec la Commission nationale et le projet "espérance et solidarité autour d'un ballon" de l'UNESCO, et avec le soutien du ministère de l'Outre-Mer, du secrétariat d'Etat au Tourisme et de la Française des Jeux.

L'Ouest de la Guyane représente un "terrain d'expérimentation unique," selon un élu régional, par la diversité des groupes qui peuplent les villages situés le long du fleuve frontière entre la Guyane et le Surinam. Elle se caractérise par sa diversité culturelle mais aussi par son enclavement et son isolement géographique, économique, social et un cloisonnement ethnique.

L'idée générale de ce projet est de développer les échanges basés sur la mixité culturelle par des activités sportives, éducatives et culturelles comme lien fédérateur et en faveur du rapprochement des différentes ethnies et la valorisation des identités. Le thème de la citoyenneté et celui de l'éducation qui lui est lié caractérise également la problématique de ces jeux qui visent à la promotion d'une culture de la paix par l'instauration d'un dialogue interculturel et par le développement de la capacité à vivre ensemble.

### Séminaire Le Corbusier vendredi 18 juin 2004 à Paris

La Commission française pour l'UNESCO se propose d'organiser, en coopération avec le Ministère de la culture et de la communication et la Fondation Le Corbusier, une journée de Séminaire Le Corbusier consacrée à la préparation du dossier transfrontalier de demande de classement au patrimoine mondial de l'œuvre de Le Corbusier. Au cours de cette journée de présentation des modalités de montage de ce dossier transfrontalier et d'échange d'informations entre les experts désignés pour les sites retenus dans chacun des pays (Allemagne, Argentine, Belgique, Japon, Inde, Suisse, Tunisie et France) il s'agira d'initier et d'harmoniser les démarches parallèles en vue d'une demande de classement au patrimoine mondial de l'œuvre de Le Corbusier qui pourrait être présentée à la session de février 2005 du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO.

### Réunion des gestionnaires de l'ensemble des sites français inscrits sur la liste du patrimoine mondial 9 et 10 septembre 2004, à Tours

Organisée par la Commission française pour l'UNESCO et la Mission Val-de-Loire - Patrimoine mondial, en collaboration avec l'UNESCO, l'ICOMOS et le Ministère de la culture et de la communication, cette rencontre visera à initier une mise en réseau de ces sites et devrait également permettre d'échanger sur les expériences respectives de chacun en matière de gestion.

## Publications ...



### Démocratie et gouvernance mondiale Quelles régulations pour le XXIème siècle?

sous la direction de Carlos Milani, Carlos Arturi et German Solinis.

Depuis le début des années 1990, la problématique de la démocratie au niveau mondial fait l'objet d'interventions de plus en plus énergiques des acteurs de la société civile, tant sur le plan théorique que politique. Une société mondiale serait-elle en train de se forger? Serait-elle porteuse de plus en plus de démocratie pour le système mondial? An essayant d'apporter des éléments de réponses, ce livre traite de la participation des acteurs de la société civile (syndicats, ONGs, associations, chercheurs, experts) dans les efforts de régulation de la gouvernance mondiale.

Collection Tropiques / Editions Karthala et UNESCO

Ci-contre, couverture de l'ouvrage édité par l'UNESCO à l'occasion de l'Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition :  
Luttes contre l'esclavage

La lettre d'information  
Directeur de publication:  
Jean Favier.  
Rédacteur en chef :  
Jean-Pierre Boyer  
Comité de rédaction :  
Janine d'Artois,  
Jean-Pierre Regnier,  
Christophe Valia-Kollery  
Maquette :  
Janine d'Artois  
Imprimerie : SEPIC, Paris  
ISSN 1294 - 5706.  
Parution trimestrielle  
en 3000 exemplaires